

PRÉSENTATION

L'entrée */parenthèse/* de *La Grammaire d'aujourd'hui* constitue un bon point de départ pour réfléchir sur une notion linguistique qui connaît actuellement un certain regain d'intérêt :

1. La *parenthèse* est un fragment discursif inséré entre deux éléments d'une phrase : *Saussure (Ferdinand, bien sûr, et non Raymond) a été attentivement lu par Lacan*. Les dimensions de la parenthèse sont très variables : d'un mot à un long fragment de discours. Le statut de la parenthèse par rapport à la phrase dans laquelle elle s'insère est également très variable : apposition explicative, commentaire métalinguistique, incise, digression, etc. 2. Au niveau de la manifestation écrite, la parenthèse – ouvrante : */(/* et fermante : */)* – est l'un des éléments qui permettent de signaler le statut de parenthèse au sens 1 d'un élément du discours. La parenthèse est en concurrence avec le tiret et la virgule. Une parenthèse au second degré (parenthèse dans une parenthèse) est signalée par des crochets, au troisième degré par des accolades. [Arrivé & al., 1986, 469-470]

Cette définition soulève un ensemble de questions qui seront, pour certaines d'entre elles, examinées dans ce numéro.

Le premier problème concerne le *modèle de l'organisation syntagmatique* dont il faut se doter pour traiter les parenthèses. S'agit-il toujours, comme le soulignent Arrivé & al., de constituants intra-phrastiques ? Comment traiter les parenthèses dites "textuelles" ou "discursives", i.e. des parenthèses qui se situent entre deux énoncés indépendants ? La question du *degré d'intégration syntaxique* de la parenthèse découle naturellement de ce premier questionnement. La position dominante en syntaxe tend certes à traiter la parenthèse comme un constituant syntaxiquement intégré, mais la nature de la relation qui unit celle-ci à la construction-hôte doit être discutée. En effet, il n'est pas toujours évident de savoir si la parenthèse est syntaxiquement régie par la construction-hôte ou si les relations entre la séquence cadrée et la séquence cadrante sont à loger au plan sémantico-référentiel (les anaphoriques, par exemple, créent des effets de cohésion).

Si les parenthèses présentent des indices d'intégration syntaxique et/ou sémantique, elles sont aussi délimitées de diverses manières. Dans la définition d'Arrivé & al., il est question des signes de ponctuation qui

balisent les parenthèses à l'écrit. Dans le discours spontané, le *balisage* du début ou de la fin de la parenthèse se réalise aussi bien au moyen de "particules énonciatives" comme *hein, donc, bon, eh ben*, que par le biais de stratégies de reprise d'une partie ou de l'entier du premier membre de la construction-cadre après la parenthèse (le phénomène de "backtracking"), ou encore bien sûr avec le concours des signifiants prosodiques. Les *propriétés intonatives*, de ces constructions, précisément, méritent un examen tout particulier puisque, contrairement à certaines idées reçues, l'insertion parenthétique n'est pas toujours prosodiquement "décrochée".

La définition de la *Grammaire d'aujourd'hui* s'applique sans doute aux exemples canoniques de parenthèses à l'écrit, mais elle ne permet pas de rendre compte opportunément des énoncés rencontrés dans les discours spontanés. Les connaissances sur le fonctionnement des parenthèses à l'oral restent encore très lacunaires. L'extension du phénomène prête également à controverse. Le "etc." d'Arrivé & al., qui achève la liste du matériau morpho-syntaxique susceptible d'appartenir au domaine, suggère que l'inventaire des *types de parenthèses* demeure ouvert. D'autres classes de faits comme certaines "prédications secondes", les "dislocations à droite", les "verbes recteurs faibles", les "adverbes de phrase", ou les "incises de discours rapporté" relèvent-elles ou non du domaine des insertions parenthétiques (IP) ? Quelles propriétés ces constructions apparentées partagent-elles avec les parenthèses ?

Enfin, l'étude des *rendements en discours* des IP permet d'esquisser une typologie différente de celles qui peuvent être élaborées à partir de leurs propriétés formelles. Des généralisations fructueuses sont à établir au niveau de leurs fonctions pragmatiques.

L'étude de l'un ou l'autre des aspects susmentionnés par les contributeurs de ce numéro permet de dégager des propriétés (formelles, prosodiques, sémantico-pragmatiques) qui appartiennent en propre au domaine des parenthèses en français.

Ce recueil consacré aux "Parenthèses en français" a pour origine une journée thématique de l'association CONSCILA (*CONfrontations en SCIences du LANGage*), organisée par les co-éditeurs de ce numéro le 14 mars 2008 à l'ENS-Ulm (Paris). Les articles des représentants du "Groupe de Fribourg" – Alain Berrendonner, Frédéric Gachet & Mathieu Avanzi et Laure Anne Johnsen – présentent une partie des résultats d'un projet de recherche subventionné par le FNS suisse¹. Les contributions de Jeanne-Marie Debaisieux, Elisabeth Delais-Roussarie et Elisabeth Richard & Marie-Claude Le Bot explorent le domaine des parenthèses dans des cadres théoriques différents de celui du "Groupe de Fribourg". Les lecteurs pourront juger de la fécondité de la *confrontation* proposée ici.

Gilles CORMINBOEUF, Franziska HEYNA
& Mathieu AVANZI

¹ Intitulé "Macro-syntaxe des insertions parenthétiques" (FNS, subside n° 10012-113876), ce projet de recherche est dirigé par Alain Berrendonner et hébergé à l'Université de Fribourg.